

Item 24	Explicitation de l'item	Indications pour l'évaluation
<p><b>Distinguer les mots selon leur nature</b></p>	<p><i>Les classes de mots</i></p> <p>Distinguer la nature des mots (pronoms, articles, adjectifs...)</p>	<p>L'évaluation est conduite lors de séances d'enseignement de la grammaire, en situation de lecture compréhension (utiliser ses connaissances pour comprendre un texte) et lors d'activités spécialement conçues pour l'évaluation.</p> <p>Elle porte sur la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- distinguer, selon leur nature, les mots des classes déjà connues : les pronoms (possessifs, démonstratifs, interrogatifs et relatifs), les mots de liaison (conjonction de coordination, adverbess ou locutions adverbiales exprimant le temps, le lieu, la cause et la conséquence), les prépositions (lieu et temps) ;</li> <li>- connaître la distinction entre article défini et article indéfini et en comprendre le sens ;</li> <li>- reconnaître la forme élidée et les formes contractées de l'article défini ;</li> <li>- reconnaître et utiliser les degrés de l'adjectif et de l'adverbe (comparatif, superlatif).</li> </ul> <p>L'item est évalué positivement lorsque l'élève distingue précisément la nature des mots et en connaît le vocabulaire spécifique.</p>